

Participation annuelle des familles aux frais pédagogiques

TRIO...S Enseignement Artistique 2024-2025

Type de parcours	Hors cursus		Cursus	
Nom de l'activité	Pratiques collectives <i>Orchestres - Chœurs - Ensembles instrumentaux - Formation musicale seule - Technique vocale - Ateliers chansons</i>	Arts Plastiques Eveil / Initiation Danse ados/adulte	Cursus Danse	Cursus Musique
Tarif selon quotient familial	A (grand collectif)	B (petit collectif)	C (collectif)	D (collectif et individuel)
0 à 349	54,00 €	63,00 €	84,00 €	105,00 €
349,01 à 446	60,00 €	81,00 €	126,00 €	147,00 €
446,01 à 560	63,00 €	84,00 €	168,00 €	189,00 €
560,01 à 770	75,00 €	96,00 €	210,00 €	252,00 €
770,01 à 1011	84,00 €	105,00 €	252,00 €	315,00 €
1011,01 à 1300	96,00 €	123,00 €	294,00 €	357,00 €
1300,01 à 1650	105,00 €	138,00 €	327,00 €	399,00 €
1650,01 à 2000	117,00 €	159,00 €	357,00 €	441,00 €
Plus de 2000,01	126,00 €	180,00 €	390,00 €	483,00 €
<i>Extérieur</i>	<i>138,00 €</i>	<i>231,00 €</i>	<i>474,00 €</i>	<i>684,00 €</i>

Le règlement s'effectue à réception des factures délivrées par le Trésor Public (en une ou trois échéances selon les modalités choisies par la famille lors de l'inscription). Chèques vacances (ANCV) acceptés. Les familles bénéficiaires des CAF AZUR peuvent utiliser leur forfait passion.

Général :

- Tarif plein sur la participation la plus importante aux frais pédagogiques (-20% pour la 2ème et toutes les inscriptions complémentaires)
- Abattement de 20% pour les membres des Orchestres d'Harmonie d'Hennebont et d'Inzinzac-Lochrist et pour les élèves inscrits en classe Orchestre sauf sur tarif **B** et **C**

Danse :

- Le cursus danse comprend obligatoirement et au minimum un socle de 2 cours par semaine (tarif C).

Tarif annuel de location d'instrument (en fonction de la disponibilité du parc instrumental)

<i>1^{ère} année</i>	<i>40,00 €</i>	<i>3^{ème} année</i>	<i>70,00 €</i>
<i>2^{ème} année</i>	<i>50,00 €</i>	<i>4^{ème} année</i>	<i>90,00 €</i>
		<i>5^{ème} année et non-inscrits</i>	<i>110,00€</i>

Attention, pas de location de piano, ni de guitare, ni de batterie pour les cours de percussions. Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'un de ces instruments, il faudra prévoir de vous procurer l'instrument en question.